



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 17 février 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 17 février 2022, en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé ;
- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Edith CHATELAIS, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

Avis sur plans-programmes :

- 4282 - Élaboration du PLUi de la Communauté de communes Campagne de Caux (Seine-Maritime) : délégation donnée à Mme Marie-Claire BOZONNET, avec échéance au 9 mars 2022.

Avis sur projets :

- 4335 – Augmentation de la capacité de traitement et de stockage de déchets liquides sur le site Athalys, sur la commune de Sotteville-lès-Rouen : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR, avec échéance au 24 mars 2022.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente,

Signé

Corinne ETAIX